



Projet éolien des Moulins de Méry

Compte rendu de l'Atelier de concertation n°3

Salle des fêtes de Méry-la-Bataille – Lundi 19 février 2024

Sommaire

- 1. Preambule..... 3**
- 2. Les participants..... 4**
- 3. Synthèse des éléments présentés et des échanges..... 5**
 - 3.1 L'avancement du projet éolien et les résultats des études 5
 - 3.2 Présentation de l'implantation des éoliennes 5
- 4. Remerciements et contacts15**

1. Préambule

Depuis 2021, la société Enertrag étudie la possibilité de développer un projet éolien sur la commune de Méry-la-Bataille. Une double zone d'études a été définie au nord et au sud de la commune, sur des parcelles privées.

Convaincu qu'un tel projet de territoire ne peut se réaliser sans l'intégration des acteurs locaux aux réflexions sur ce dernier, Enertrag accompagne le développement de son projet d'une démarche de concertation, ouverte à tous. Cette démarche de concertation est mise en place par Demopolis Concertation à deux niveaux : à l'échelle des élus municipaux de Méry-la-Bataille, mais également à celle de l'ensemble des riverains de la commune.

En ce début d'année 2024, et suite au comité des élus du 6 février 2024, Demopolis Concertation et Enertrag ont souhaité, avec les élus de Méry-la-Bataille, rassembler les habitants de la commune à la salle communale, de 18h30 à 20h, afin de :

- 1) Informer sur l'avancement des études et les prochaines étapes du projet ;
- 2) Présenter des propositions pour l'implantation des éoliennes.

Le présent compte rendu est dédié à la retranscription des échanges tenus lors de cet atelier.

2. Les participants

Ce deuxième atelier de co-construction a rassemblé 14 habitants de Méry-la-Bataille, dont 7 élus de la commune.

Les équipes d'ENERTRAG et de Demopolis Concertation étaient présentes afin de répondre au mieux aux questions des riverains.

Enertrag :

- Paul PELLET, Chef de projet

Demopolis Concertation :

- Hugo BERROCHE, Consultant
- Romane VALIGNAT, Consultante

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

3.1 L'avancement du projet éolien et les résultats des études

La réunion a débuté avec une présentation par Enertrag des études en cours menées sur le projet éolien des Moulins de Méry ainsi qu'un rappel du calendrier de l'avancement du projet éolien.

Le support présenté est joint en annexe et consultable sur la plateforme participative du projet à l'adresse suivante :

www.projeteolien-mery-la-bataille.fr

Lors de cet atelier, les participants ont pu poser leurs questions, dont voici le compte rendu des échanges :

Questions et remarques des élus sur le projet éolien de Méry-la-Bataille :

Question d'un participant : « Les éoliennes seront-elles placées à la même hauteur topographique que le mât de mesure ? »

Réponse d'Enertrag : « Le mât de mesure est au niveau moyen des éoliennes. Les études permettent ensuite de calculer les différences de mesures selon le niveau topographique où seront les éoliennes. »

3.2 Présentation de l'implantation des éoliennes

En deuxième partie de l'atelier, Enertrag et Demopolis Concertation sont revenus sur le travail qui a été mené avec les élus lors du précédent comité des élus, le 6 février 2024. Lors de ce rendez-vous, les élus ont débattu sur plusieurs propositions d'implantation des éoliennes, en exprimant leurs visions par un travail mené sur cartes. Celles-ci ont ensuite été étudiées par Enertrag, qui reste décisionnaire quant au choix final d'implantation des éoliennes.

Les élus ont privilégié la zone sud.

Lors de cet atelier, Enertrag a présenté, puis consulté les habitants sur les différentes propositions.

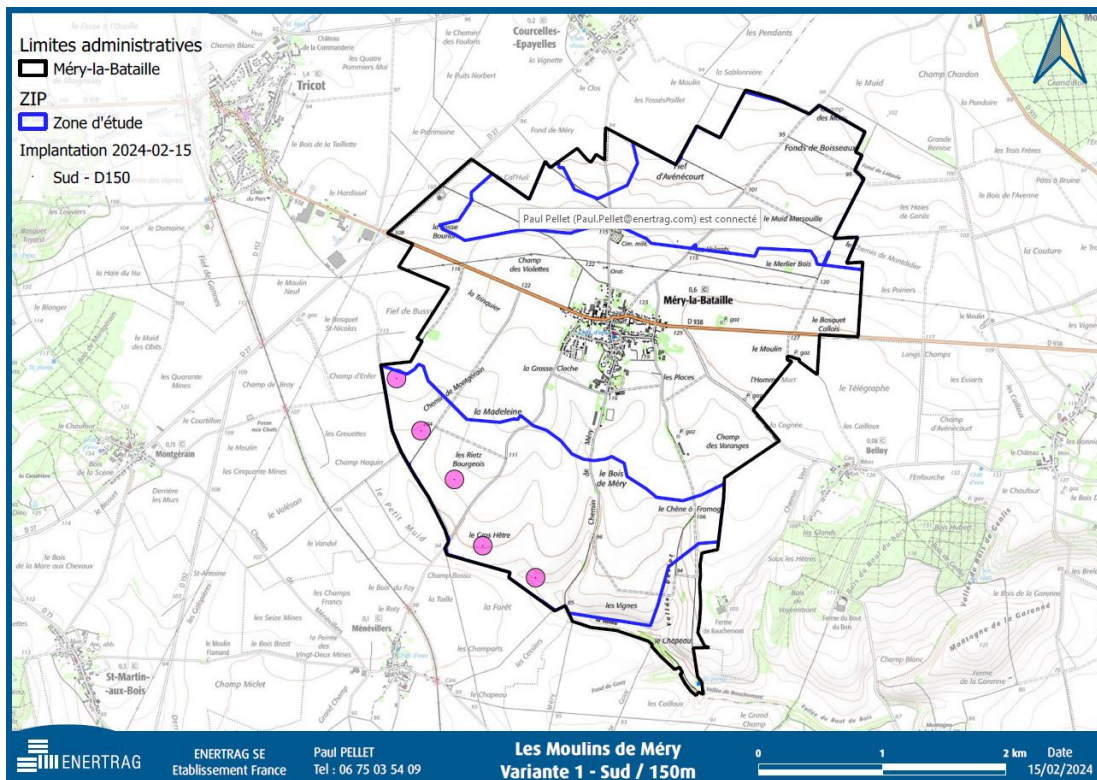
Ainsi, après une explication des cartes des contraintes et de l'étude écologique, Enertrag a présenté les 3 variantes des élus ainsi que 5 alternatives retravaillées par Enertrag à partir des variantes des élus et le résultat des études.

- Cartes des propositions d'implantations réalisées lors du comité des élus du 6 février 2024 (incluant les calques des contraintes) :

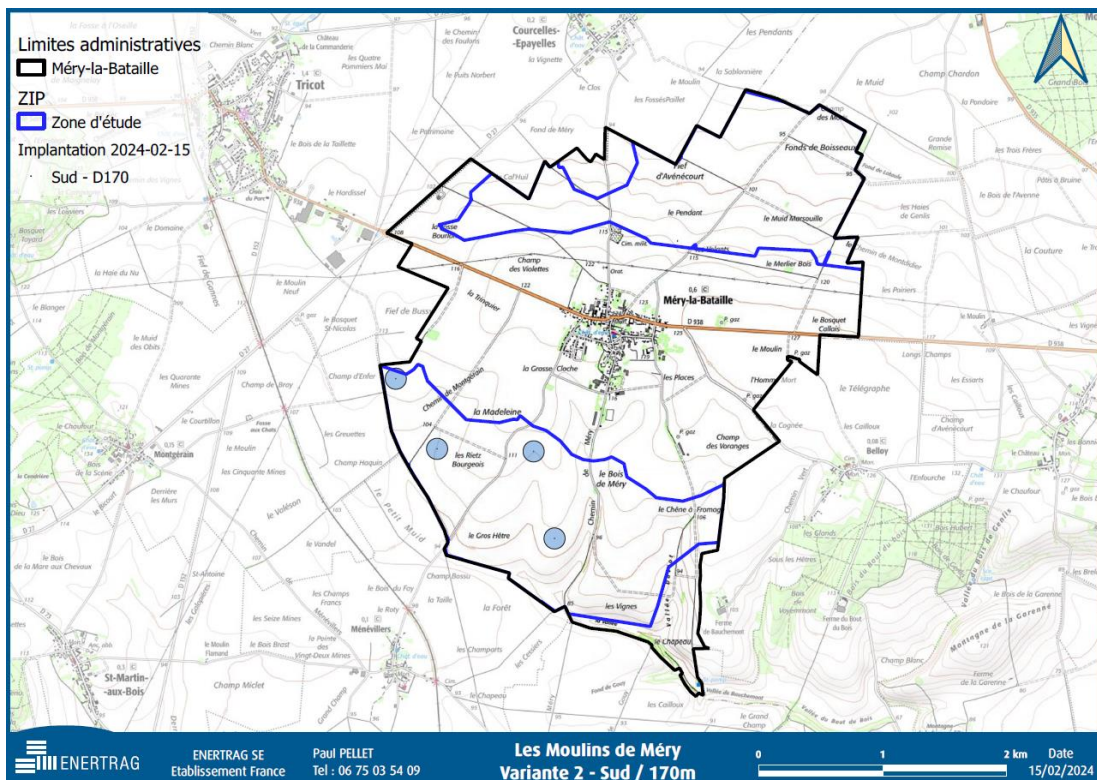


Variante n°1 (privilegiée par les élus)

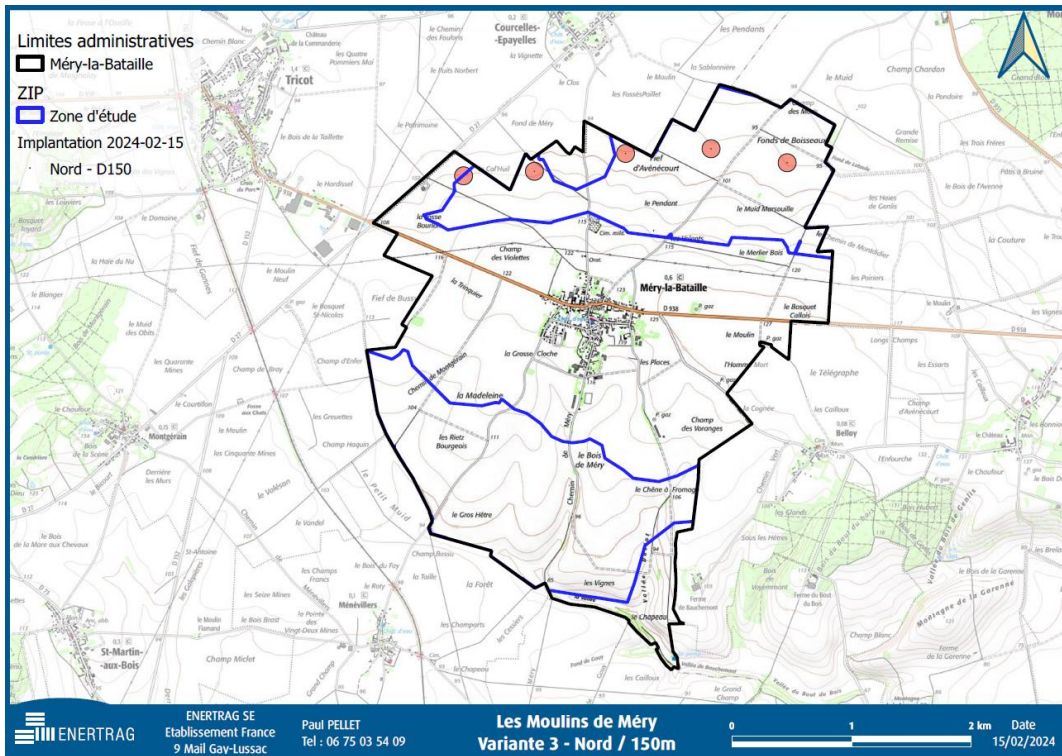
- Cartes des alternatives d'implantation travaillées par Enertrag :



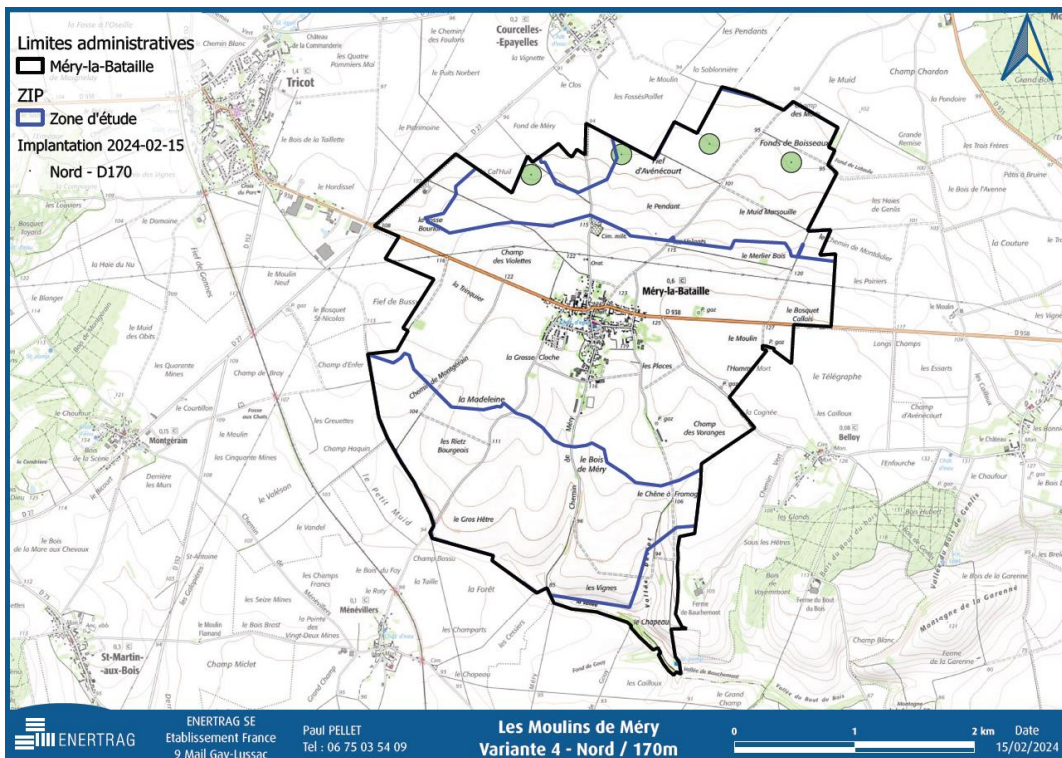
Alternative 1



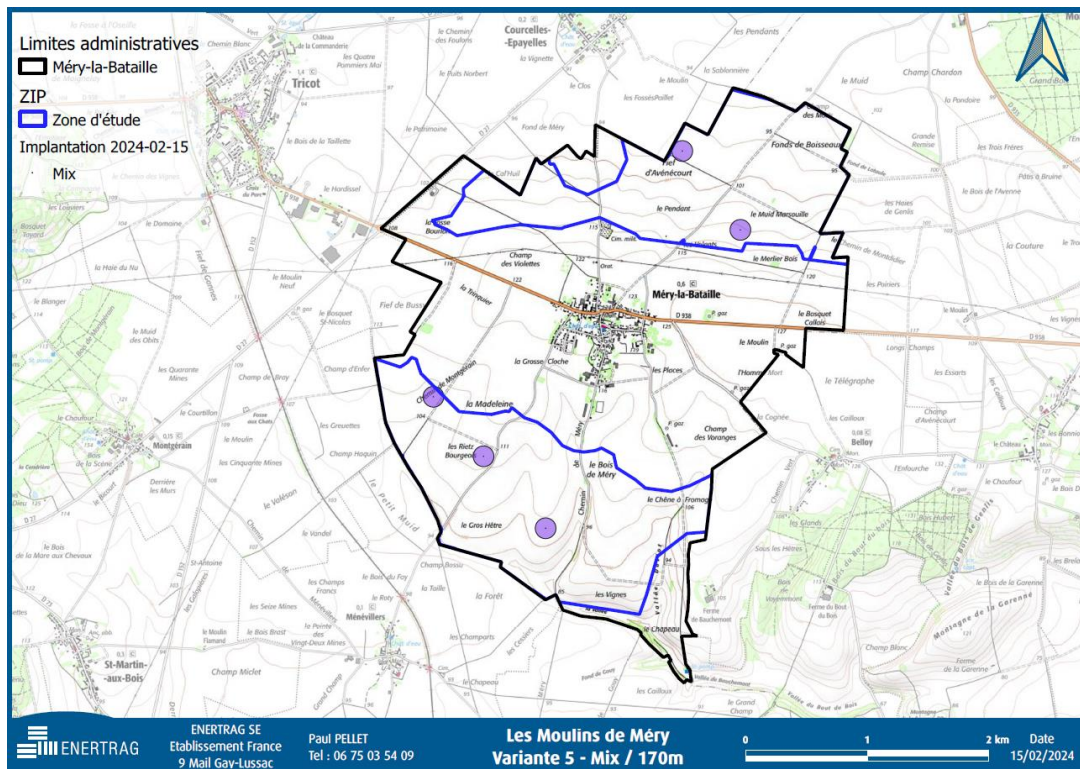
Alternative 2



Alternative 3



Alternative 4



Alternative 5

Questions et remarques des participants sur l'implantation des éoliennes :

Variante des élus - Carte 1

Question d'un participant : « La cinquième éolienne à droite est plus basse que les autres, pourquoi ? »

Réponse d'Enertrag : « Oui, car elle se trouverait dans la vallée au sud-est. »

Variante des élus - Carte 2

Question d'un participant : « Quelle est la différence avec la première proposition, les éoliennes sont toutes au sud aussi ? »

Réponse d'un élu : « Nous avons souhaité être totalement impartiaux dans cette deuxième proposition, en plaçant les éoliennes de la manière que nous avons jugé la plus neutre possible. »

Remarque d'un élu : « Nous devons faire plusieurs propositions, mais nous n'avons pas privilégié la proposition 2 et 3. »

Réponse d'Enertrag : « Effectivement, nous avons précisé que la première proposition est celle qui a été préférée par les élus. »

Variante des élus – Carte 3

Remarque d'un participant : « Celle-là semble plus difficile à mettre en place car elle est au nord de la commune. »

Question d'un participant : « Que représentent les lignes jaunes et bleues sur le fond de carte, au niveau de la zone nord ? »

Réponse d'Enertrag : « Il s'agit des routes principales (jaune) et des lignes électriques (bleu), autour desquelles il n'est pas possible d'implanter des éoliennes à une distance inférieure à la hauteur bout de pale plus 3 mètres, soit 203 m. »

Remarque d'un participant : « La carte est grande mais les contraintes sont nombreuses. »

Propositions retravaillées par Enertrag – Alternative 1

Remarque d'un participant : « Cette alternative est celle qui nous parle le plus. »

Propositions retravaillées par Enertrag – Alternative 2

Question d'un participant : « Pourquoi une cinquième éolienne ne pourrait pas être mise à l'est ? »

Réponse d'Enertrag : « Cette variante est une proposition à 4 éoliennes de plus grand diamètre, 170 mètres, mais qui auraient la même puissance que les 5 éoliennes de 150 mètres de diamètre prévues initialement. Mais en installer une cinquième ne serait pas possible sur cette zone car les inter-distances à respecter pour ces éoliennes plus larges sont aussi plus importantes. De plus les contraintes écologiques à l'est sont plus importantes. »

Question d'un participant : « Entre 4 et 5 éoliennes d'un même diamètre, y a-t-il une grande différence de puissance ? »

Réponse d'Enertrag : « Nous avons prévu des éoliennes de 4,2 MW et 150 m de diamètre. Après nos études, nous considérons aujourd'hui soit des éoliennes de 150 m de diamètre à une puissance comprise entre 4,5 et 5 MW, soit des éoliennes de 170 m de diamètre à une puissance entre 6 et 7 MW. Dans tous les cas, nous resterons en revanche à 200 m de hauteur bout de pale comme promis. »

Question d'un participant : « Entre les éoliennes de 150 mètres de diamètre et celles de 170 mètres de diamètre, y a-t-il une différence d'emprise au sol ? »

Réponse d'Enertrag : « La différence d'emprise n'est pas significative mais l'emprise au sol sera légèrement supérieure pour les éoliennes de 170 mètres de diamètre, car l'emprise au vent serait supérieure. »

Question d'un participant : « Doit-on se limiter à 5 éoliennes ? On pourrait en mettre une dizaine avec les 2 zones. »

Réponse d'Enertrag : « Nous pourrions en effet, mais c'est le nombre de 5 que nous proposons depuis le début du projet, et qui est également ressorti de la concertation au fil des ateliers. L'objectif n'est pas de remplir la zone nord et la zone sud, mais plutôt de choisir où répartir 5 éoliennes sur ces zones au mieux pour le territoire. »

Question d'un participant : « Pourquoi ne pas aligner les 4 éoliennes ? »

Réponse d'Enertrag : « Cette implantation s'explique par les différentes contraintes et par l'inter-distance importante à respecter entre chaque éolienne. Nous ne pourrions pas aligner les éoliennes sur une telle implantation. »

Remarque d'un élu : « Les éoliennes sur cette variante semblent trop proches des habitations, nous les préférons les plus loin possible des habitations. »

Remarque d'un participant : « En tant qu'habitant, je préfère les avoir le plus loin possible des habitations. »

Propositions retravaillées par Enertrag – Alternative 3

Remarque d'un participant : « Le nord est déjà très pollué par les éoliennes. »

Question d'un participant : « À quelle distance les éoliennes se trouveraient du centre-ville sur cette variante ? »

Réponse d'Enertrag : « Ici, la plus proche serait à 1 km environ, soit le double de la distance minimum autorisée. »

Questions générales :

Question d'un participant : « Où se trouve actuellement le mât de mesure ? »

Réponse d'Enertrag : « Il se trouve à peu près au niveau de la 3^{ème} éolienne de la variante 1, dans la zone sud. »

Question d'un participant : « Les communes voisines auront-elles une présentation du projet ? »

Réponse d'Enertrag : « Les communes voisines, dans un rayon de 6 km, seront invitées dans le cadre de deux réunions appelées comités projet afin que nous puissions leur présenter notre projet et prendre en compte leur retour. Le 1^{er} a été fixé avec les élus en mai. »

Réponse de la maire : « Tout à fait le 29 mai. »

Réponse d'Enertrag : « Ces mêmes communes pourront également s'exprimer vis-à-vis du projet via l'enquête publique. Cette procédure permet à la population de consulter le dossier du projet, de poser des questions et de donner son avis sur le projet, avant la fin de l'instruction du dossier par la préfecture. La distance de 6 km est réglementaire. »

Question d'un participant : « Comment est pris en compte l'avis des autres communes ? »

Réponse d'Enertrag : « Les élus n'ont qu'un avis consultatif pour la préfecture, mais ces avis sont bien pris en compte, en particulier celui de la commune d'implantation. »

Remarque d'un élu : « C'est difficile pour nous de choisir car nous n'avons pas tous les éléments. Nous aurions préféré donner notre avis parmi plusieurs propositions plutôt que de tout faire sans proposition. Je pense préférer l'idée de 4 éoliennes, qui sera peut-être plus facile à faire accepter par les opposants aux éoliennes. »

Question d'un élu : « Va-t-on refaire l'exercice sur carte avec plus d'éléments ? »

Réponse d'Enertrag : « Nous continuerons de travailler ensemble sur les implantations, mais pas forcément sous ce format. »

Question d'un participant : « Qui aura le dernier mot sur l'emplacement ? »

Réponse d'Enertrag : « Nous avons fait de la co-construction avec les élus lors du précédent comité des élus, ainsi qu'une consultation aujourd'hui, avec les habitants. Cependant, la décision finale revient à Enertrag, qui porte seul l'investissement d'un tel projet. »

Question d'un participant : « Qui vous dit que les habitants ont accepté le projet ? Il n'y a pas eu de référendum. »

Réponse d'un participant : « Chacun est invité aux réunions et peut venir donner son avis. »

4. Remerciements et contacts

Les équipes d'Enertrag et de Demopolis Concertation tiennent à remercier chaleureusement les élus et les habitants de Méry-la-Bataille pour leur accueil et la richesse des échanges durant ce 3^{ème} atelier de concertation.

Dans l'attente du prochain rendez-vous dédié au projet éolien des Moulins de Méry, vous pouvez contacter les équipes directement ou vous connecter au site internet du projet :

Pour joindre l'équipe d'ENERTRAG :

PELLET Paul

Mail : paul.pellet@ENERTRAG.com

Tel : 06 75 03 54 09

Pour joindre l'équipe Demopolis Concertation :

BERROCHE Hugo

Mail : hugo.berroche@demopolis-concertation.fr

Tel : 06 40 89 17 63

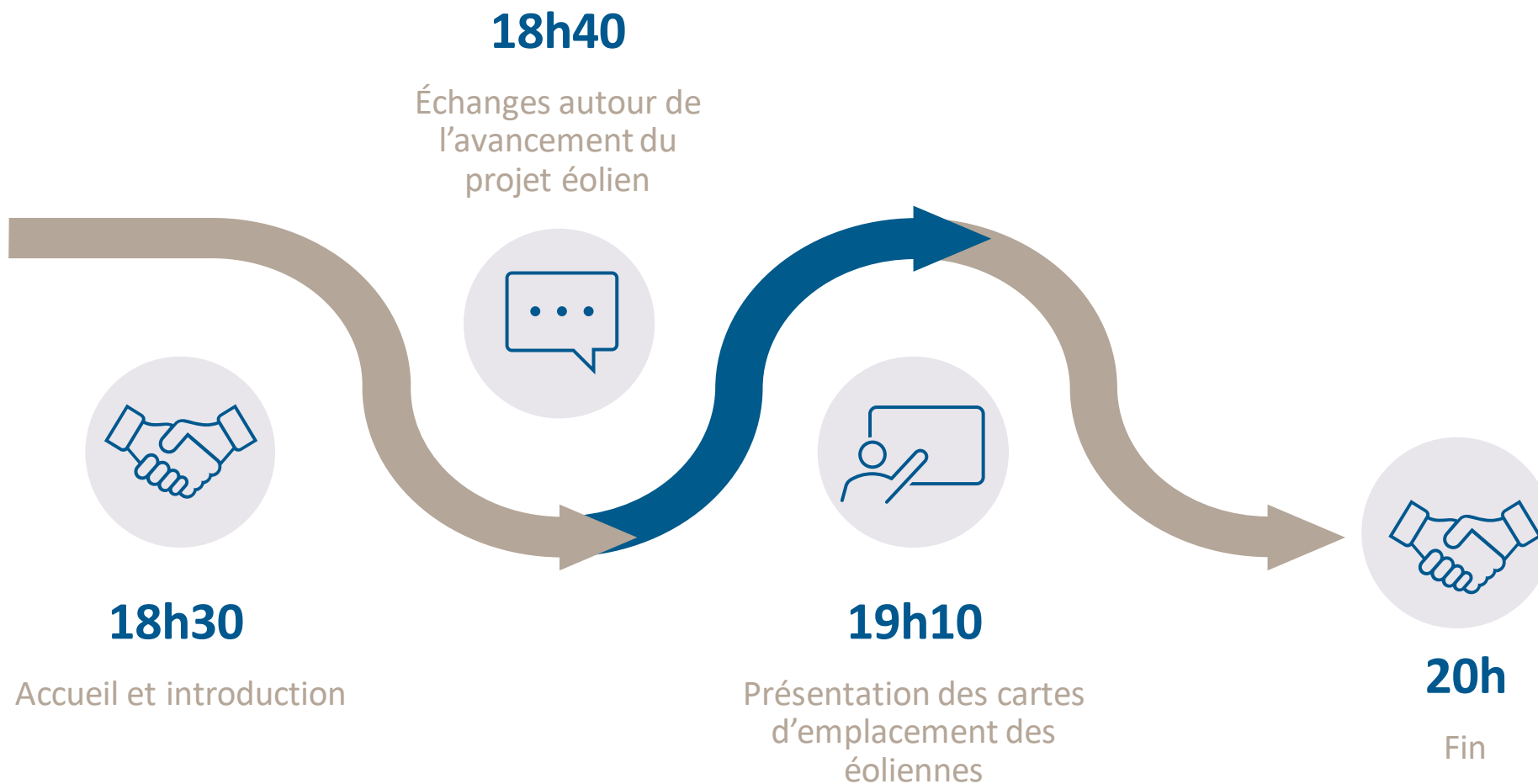
Ou rendez-vous sur le site internet du projet :

www.projeteolien-mery-la-bataille.fr

Atelier de concertation n°3 – Lundi 19 février 2024

Projet éolien des Moulins de Méry

Le déroulé de l'atelier



1. L'avancement du projet éolien



Étude des vents

Retour sur une année d'étude des vents :

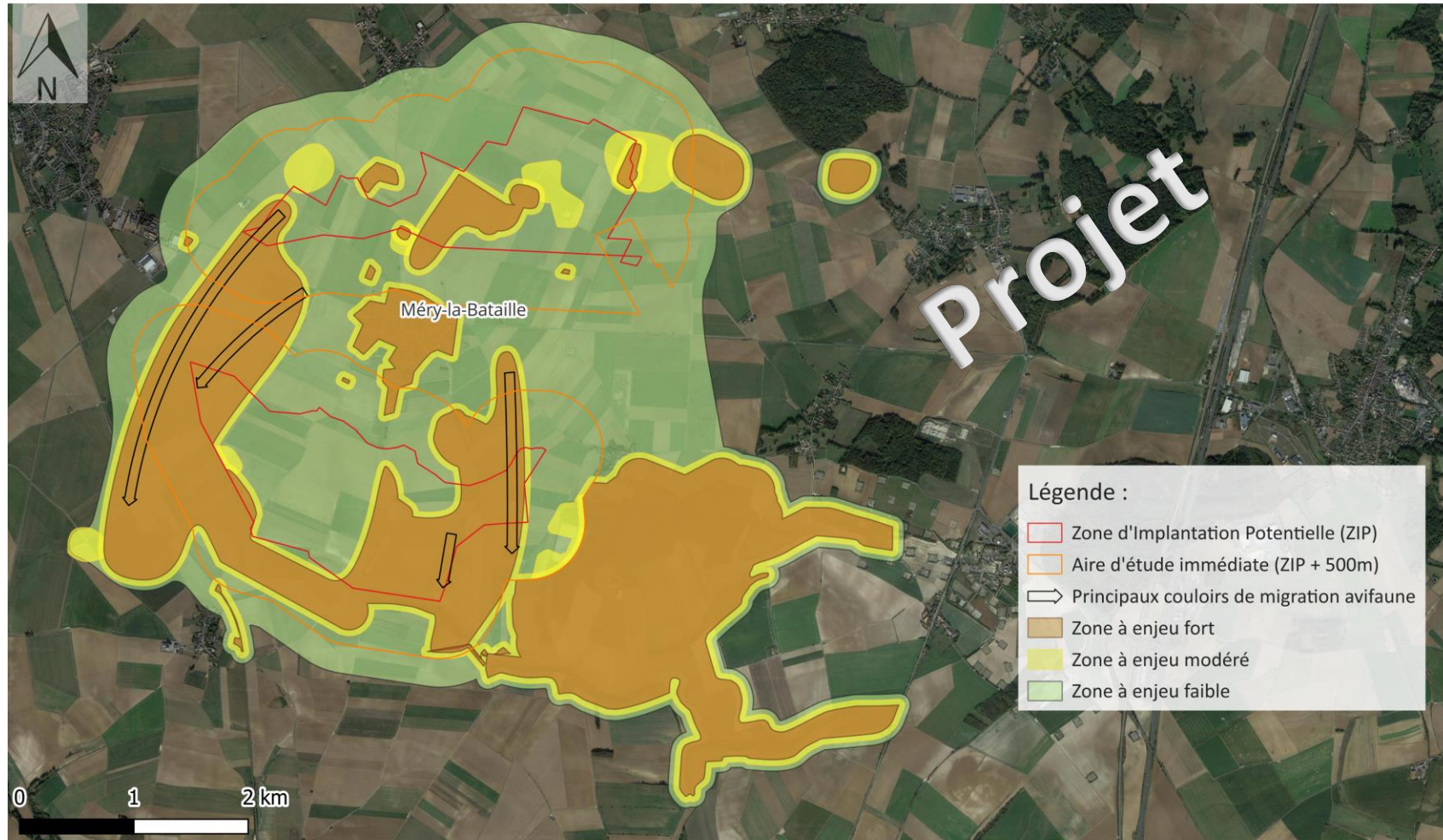
- ❖ Direction de vent = rose des vents long terme attendue
 - Principale : Sud-Ouest
 - Secondaire : Nord-Est
- ❖ Les mois le plus ventés à Méry : janvier, novembre et décembre 2023 → vent moyen > 9 m/s. 2023 très ventée.
- ❖ Vitesses de vents enregistrées :
 - Rafales enregistrées en novembre 2023 :
 - 96 km/h à 122m
 - 82 km/h à 40m



Etude écologique



Synthèse des enjeux naturels Projet de parc éolien de Méry-la-Bataille Oise (60), Hauts-de-France



Étude paysagère



Mémoire technique

Projet éolien Etude Paysagère



Siège social :
38, rue de la Croix Blanche,
60 680 Grandfresnoy



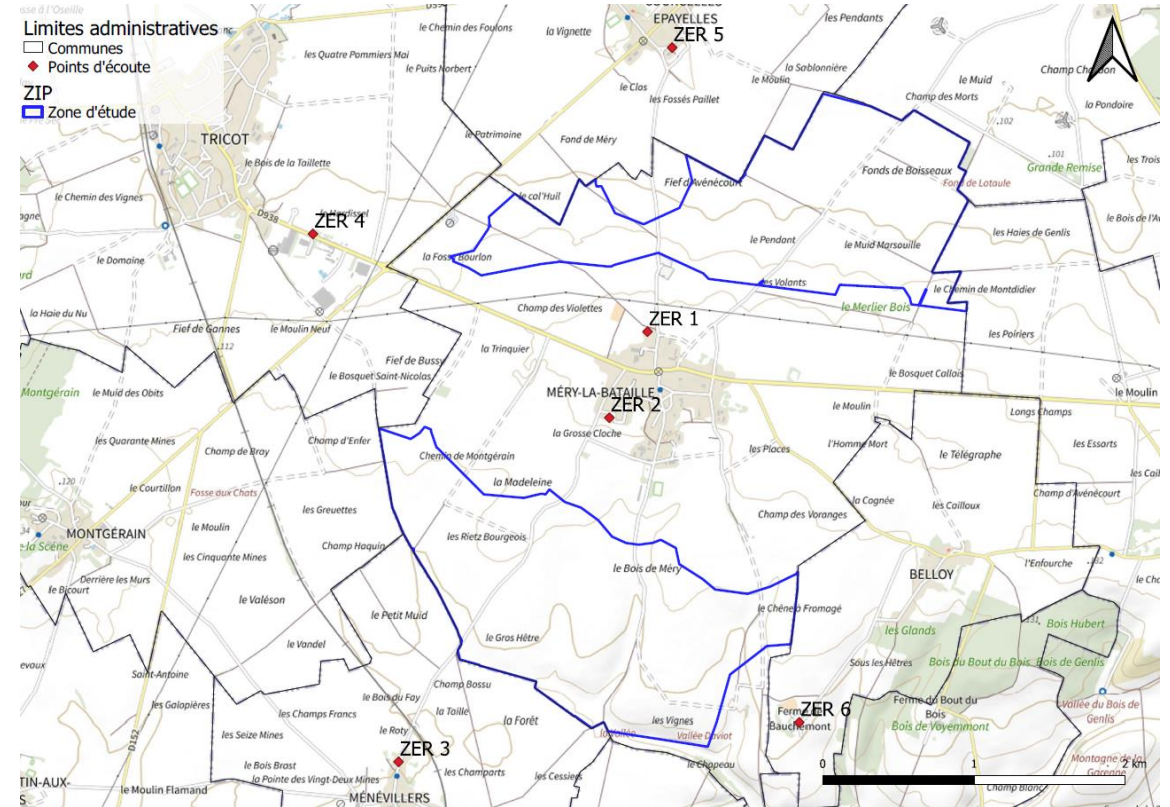
Fig. 51 : Simulation d'un alignement I

	2023		2024					
	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Etude d'impact sur l'Environnement								
<i>Réunion de lancement</i>	■							
<i>Terrain</i>	■	■						
Etat Initial Environnement			●					
<i>Réunion de mi projet</i>				■				
Variantes, Impacts et Mesures					■	■	■	■
Intégration des études d'expertise							■	■
Résumé non technique							■	■
Correction et rendu final								■
Assemblage du dossier d'autorisation								
Note de présentation non technique							■	■
Dossier administratif + CERFA							■	■
Etude de dangers							■	■
Etude paysagère								
<i>Réunion de lancement</i>								
<i>Terrain</i>		■						
Etat Initial Environnement			●					
<i>Réunion de mi projet</i>				■				
Variantes, Impacts et Mesures					■	■	■	■
Résumé non technique						■	■	■
Correction et rendu final							■	■
Photos simulations								
Terrain - Prises de vues			■					
Rendu des prises de vues				■				
Rendu du carnet de photos simulations					■	■	■	■

Étude acoustique



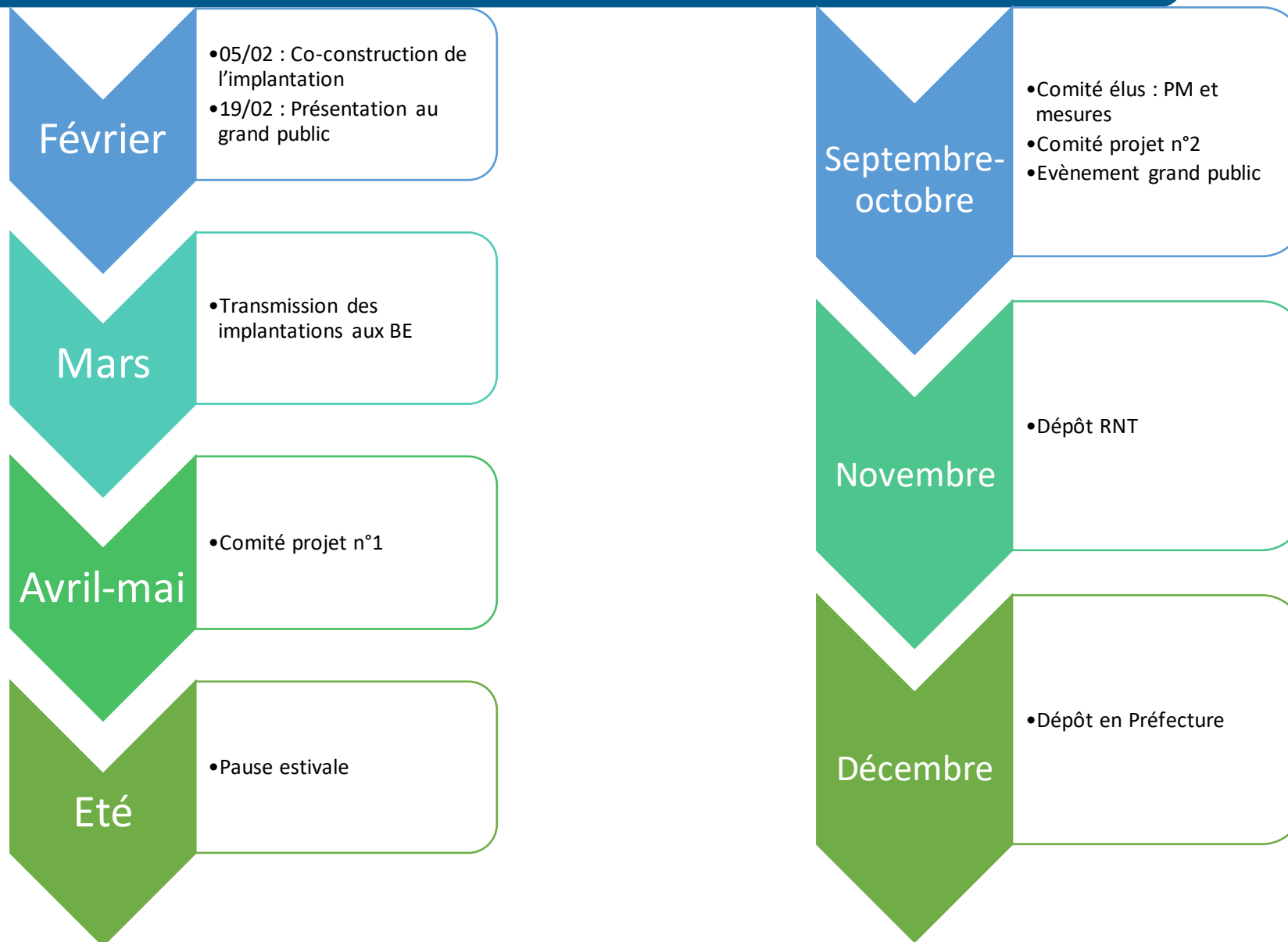
Atelier de novembre 2022



Rapport de la campagne acoustique
de mars 2023

Prochaine étape : faire des points de calculs et simulations d'émergence sonore
selon les implantations et plans de bridage le cas échéant

Calendrier de l'avancement du projet éolien

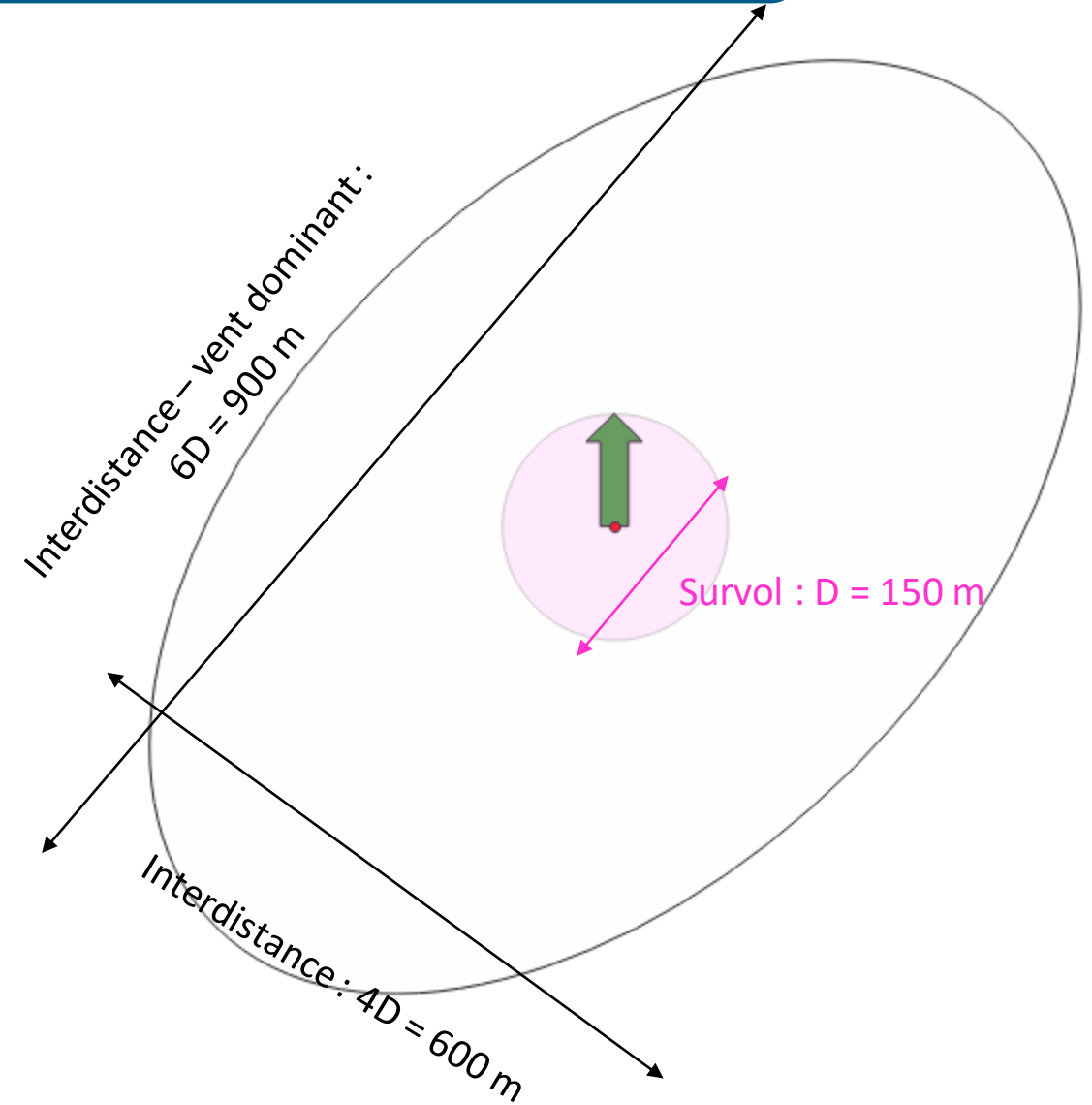
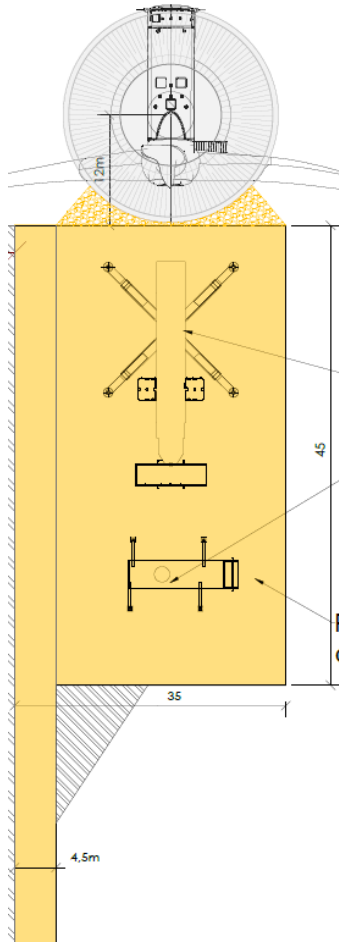


2. Trames d'implantation des éoliennes



Les chemins et les inter-distances

Exemple avec des V150



COMMENT DÉTERMINER L'EMPLACEMENT D'UNE ÉOLIENNE ?

De nombreux éléments sont à prendre en compte pour déterminer l'emplacement d'une éolienne :

Les contraintes techniques

L'adaptation au territoire et
ses habitants

La faisabilité technico-
économique du projet

Le foncier disponible

Les inter-distances

Les enjeux locaux

L'usage des terrains agricoles

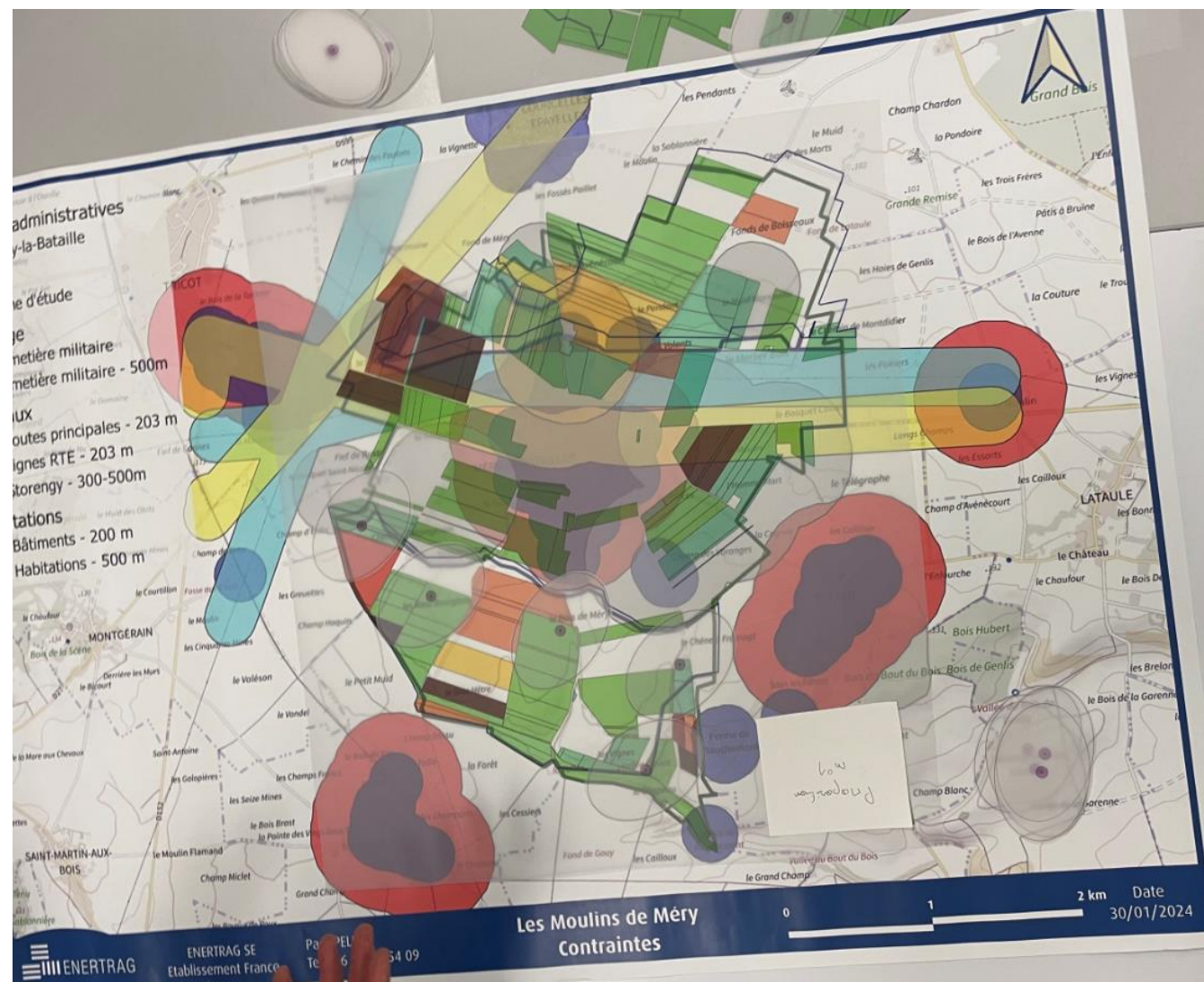
Les chemins et accès

Les distances entre les éoliennes



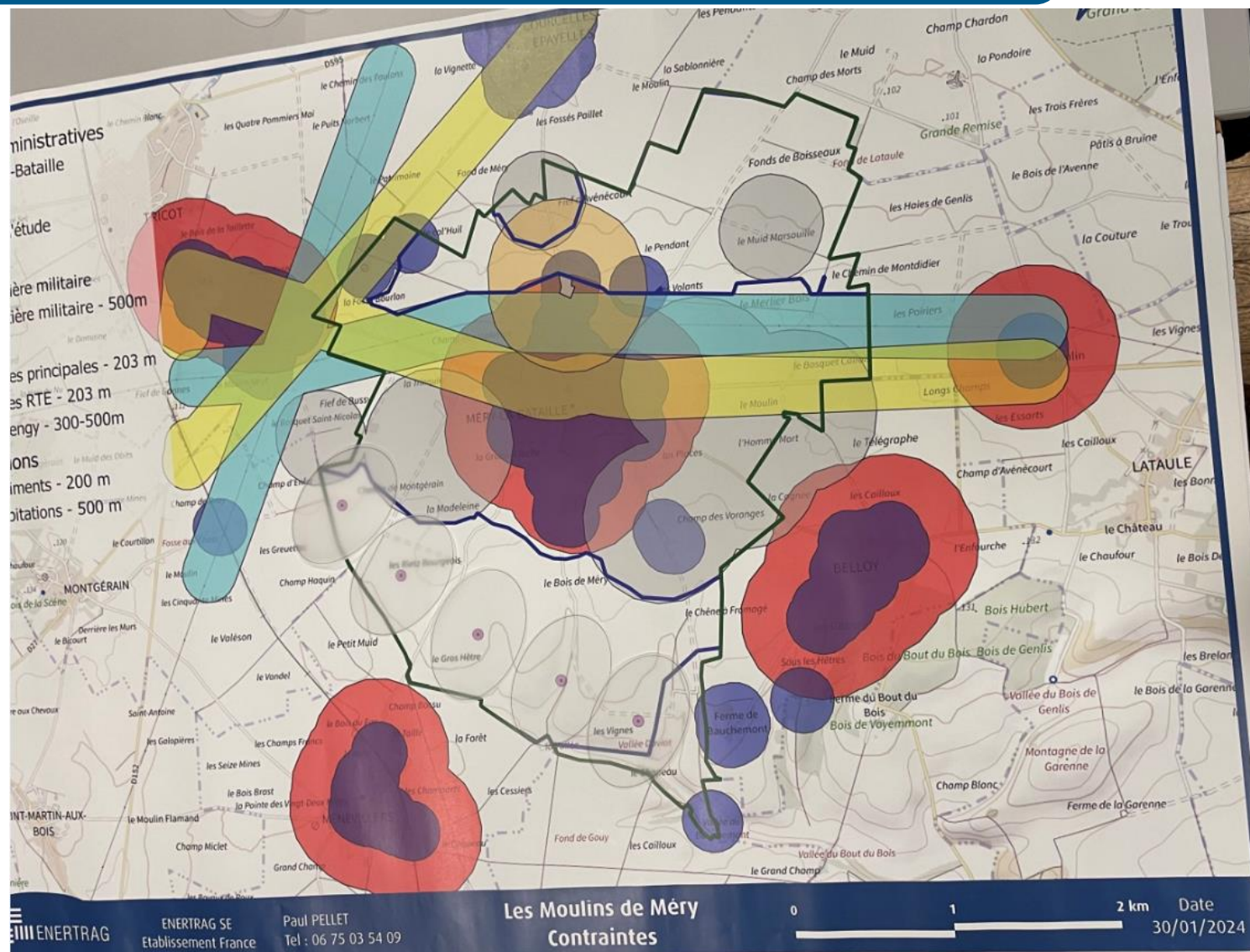
Les cartes des premières réflexions

Réflexions des élus n°1



Les cartes des premières réflexions

Réflexions des élus n°2



Les cartes des premières réflexions

Questions et idées



MERCI !

POUR VOTRE ATTENTION



Paul PELLET

Chef de projet

paul.pellet@enertrag.com

06.75.03.54.09



Hugo Berroche

Concertation

Hugo.berroche@demopolis-concertation.fr

06.40.89.17.63